



L'Arc jurassien franco-suisse, une communauté de destin?

Cyrille Genre-Grandpierre, Alexandre Moine

► To cite this version:

Cyrille Genre-Grandpierre, Alexandre Moine. L'Arc jurassien franco-suisse, une communauté de destin?. Images de Franche-Comté, 1999, 20, pp.14-17. hal-01004743

HAL Id: hal-01004743

<https://hal.science/hal-01004743>

Submitted on 11 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Arc jurassien franco-suisse, une communauté de destin ?

Cyrille Genre-Grandpierre, Alexandre Moine, THÉMA, UPRESA 6049, CNRS, université de Franche-Comté

La Franche-Comté reste à ce jour une des trois régions françaises, avec Rhône-Alpes et l'Alsace, à conserver une frontière internationale extérieure à l'Union européenne, cheminant sur près de 230 km. Cette frontière tangible sépare deux communautés de vie mais unit également leur destin. L'espace transfrontalier de l'Arc jurassien est propice aux échanges, que génèrent les différentiels monétaires, administratifs et sociaux existants entre la France et la Suisse.

Les multiples contacts et coopérations franco-suisse au sein du massif jurassien témoignent des similitudes entre les deux pays, mais soulignent également leurs disparités. De nombreuses coopérations s'inscrivent logiquement dans une continuité historique de collaboration. Le passé commun de la Franche-Comté et des cantons suisses voisins s'articule aussi bien autour de la contrebande, des mariages, qu'autour des échanges de produits et de main-d'œuvre. Toutefois, un certain nombre de coopérations visent aujourd'hui à gommer les effets de la frontière pour favoriser un développement plus harmonieux.

La CTJ : essentielle dans la coopération transfrontalière

La Communauté de travail du Jura naît en 1985 à l'initiative des cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Jura et de la Région de Franche-Comté. Après une première phase, au cours de laquelle se sont multipliées les études mais où les véritables collaborations transfrontalières sont demeurées timides, la CTJ a souhaité renforcer son action pour atteindre des objectifs plus ambitieux. En 1993, une charte fondée sur des propositions et projets transfrontaliers de coopération votés par le Conseil de la CTJ est établie. Elle fixe des objectifs prioritaires dans le cadre d'un Programme opération-

nel (PO) élaboré en concertation avec les partenaires français (État, Région, Départements), sous l'égide du préfet de Région.

Ce programme régit pour la partie française de l'Arc jurassien les fonds structurels européens affectés au titre de l'initiative Interreg. Ces fonds visent à revitaliser les économies des zones frontalières de l'Union européenne qui souffrent souvent d'un isolement relatif au sein de leurs espaces nationaux. La Suisse, bien que n'adhérant pas à l'Union, a néanmoins proposés à ses cantons frontaliers des fonds, dits Interreg suisse, analogues aux crédits européens, afin de soutenir les actions de coopération. Faibles dans un premier temps, ces crédits se sont considérablement étoffés ultérieurement.

Un engagement suisse de plus en plus important

Lors de la première phase, nommée Interreg I (1991-1993), 368 millions de francs français (MFRF) ont été attribués aux zones frontalières des pays jouxtant la Suisse, dont une moitié provenait de l'Union européenne (UE), tandis que l'autre émanait des collectivités territoriales et des états. Dans ce cadre la partie française de la CTJ a perçu 73,85-MFRF, alors que par analogie la Suisse ne versait que 1,53-MFRF à ses cantons frontaliers. Ce modeste engagement financier suisse s'explique en partie par son relatif isolement partenarial.

L'essentiel des actions a donc concerné la partie française de la CTJ et s'y est soldé par un renforcement de l'économie et des transports, profitant surtout aux petites villes frontalières de Morteau, Pontarlier, Morez et Saint-Claude. Ainsi, seuls 40 % des montants engagés relevaient d'une véritable coopération engageant les deux partenaires français et suisse. Il s'agis-

sait notamment d'études préalables au développement de coopérations (développement concerté du Haut-Jura, zones binationales de Delle-Boncourt et de Morteau), de coopérations scientifiques et techniques, et du développement de pôles et produits touristiques (Goumois, Villers-le-Lac, Métabief et lac Saint-Point).

Prolongeant la première initiative, une deuxième génération de fonds, Interreg II (1995-1999), a été plus fortement dotée, près de 15 milliards de FRF allant à l'ensemble des régions frontalières d'Europe, dont 560 millions pour les régions bordant la Suisse (une moitié provenant de l'UE et l'autre des collectivités françaises). La confédération s'est engagée dans cette phase à la même hauteur que l'Europe afin de soutenir ses cantons frontaliers. Au premier juillet 1998, le montant des projets Interreg II dans la CTJ s'élevait à 65-MFRF, dont la moitié est financée par la Confédération et ses cantons frontaliers. Les deux parties se trouvant à présent engagées de la même façon, les projets sont devenus réellement transfrontaliers et affichent deux objectifs principaux : --éviter le contournement du massif et renforcer les pôles internes ; - décloisonner la frontière.

Les MTCC : un exemple de coopération impliquant de nombreux partenaires



Une coopération davantage affaire d'hommes que d'argent

Si la coopération franco-suisse au sein de la CTJ a pu paraître timide dans le cadre de l'initiative Interreg I, 19 actions de coopération seulement ayant été acceptées, elle s'avère beaucoup plus vive dans la seconde phase. En effet, 57 projets transfrontaliers ont été adoptés au 30 juin 1998, contre 40 pour la zone Rhône-Alpes, 38 pour la zone du Lac de Constance et 27 pour la zone du Rhin supérieur. Ces zones transfrontalières de coopération sont du même type que la CTJ, la coopération y étant soit bipartite (Rhône-Alpes), soit tripartite (lac de Constance, Rhin supérieur). Toutefois, si le nombre de projets dans la CTJ est important, les montants financiers engagés sont moins lourds que dans les autres zones. Ainsi, ils s'élèvent à 84-MFRF pour la zone du lac de Constance, à 194-MFRF pour la zone du Rhin supérieur, contre 65-MFRF pour la CTJ. Le coût moyen par projet, de 1,11-MFRF dans l'espace CTJ, est donc plus faible que dans les autres zones : 1,28 pour le lac de Constance, 7,35 pour la zone du Rhin.

La politique de coopération entre la zone frontalière franc-comtoise et les cantons suisses proches semble donc davantage viser à promouvoir et à multiplier les contacts transfrontaliers qu'à financer quelques projets de grande envergure. Cette politique s'illustre dans le fait, qu'outre les institutionnels (cantons du Jura, Berne, Vaud, Neuchâtel, Conseils régional ou généraux français), pas moins de 81 associations ou laboratoires participent à des projets Interreg.

Tourisme et horlogerie mobilisent plus de 50-% des crédits

Selon les classifications officielles, 37-% des projets relèvent de l'amélioration du cadre de vie, dont plus de la moitié vise spécifiquement le développement culturel. Un autre tiers porte sur le développement économique et scientifique, les coopérations dans le domaine de la recherche étant notamment très nombreuses, puisque 17 laboratoires universitaires sont impliqués. Le reste des projets concerne les transports, l'aménagement coordonné du territoire transfrontalier, la valorisation et promotion des ressources agricoles et le développement des coopérations dans le domaine de la formation et de l'emploi.

En s'affranchissant de ces partitions thématiques, parfois arbitraires, on constate que 39 % des fonds attribués relèvent du tourisme au sens large, à savoir la publication de brochures, la communication, les études de développement, mais aussi la mise en place de manifestations sportives ou culturelles. Le tourisme semble particulièrement propice à la coopération transfrontalière. La présence d'atouts similaires, notamment naturels et culturels, et des orientations communes de développement visent à promouvoir l'Arc jurassien en valorisant notamment « l'exotisme » lié à la frontière (franchir la douane les poches remplies de chocolat... ou de lingots). Une autre partie importante des fonds (23 %) soutient des actions liées au développement horloger. Celles-ci ne tendent pas à favoriser les échanges de produits entre

les entreprises françaises et suisses, déjà très importants, mais plutôt à encourager la coopération dans le domaine de la formation et des savoir-faire horlogers, pour une meilleure gestion de la main-d'œuvre horlogère.

Une répartition spatiale inégale des coopérations

Les actions Interreg II ne se répartissent pas de manière homogène dans l'ensemble de l'aire de la CTJ. On distingue en effet deux zones de concentration des coopérations séparées par les plateaux jurassiens :

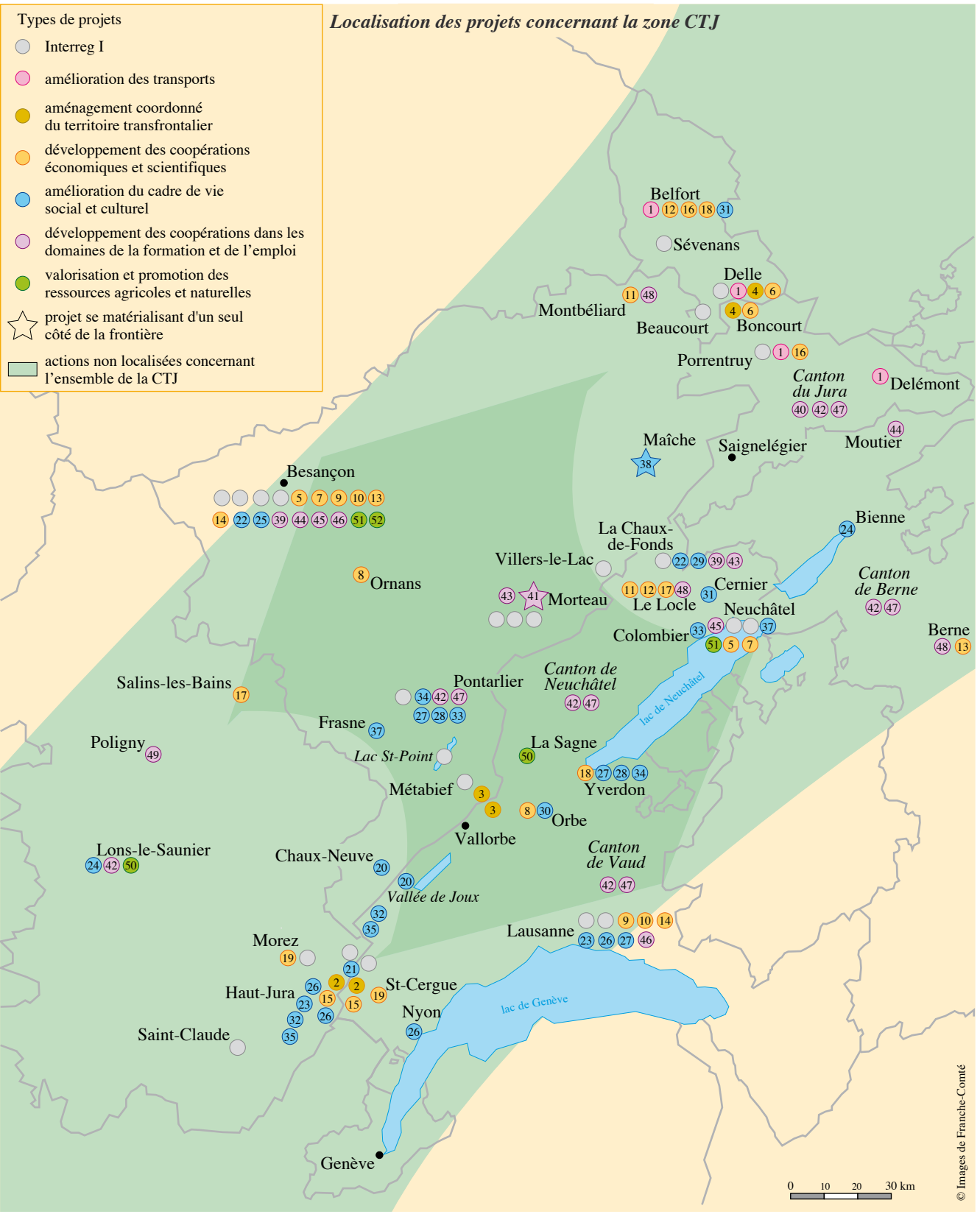
- les bandes frontalières française et suisse, espaces transfrontaliers de proximité où les coopérations sont relativement dispersées, tout en respectant le cloisonnement transversal du massif. De nombreuses actions, relevant de façon quasi exclusive des domaines du tourisme et du développement culturel, concernent le secteur de la Haute chaîne du département du Jura et plus particulièrement les environs de la montagne de la Dole, alors que, plus au Nord, seuls sont concernés les secteurs de Pontarlier, de Morteau-Le Locle-La Chaux de Fonds et de Delle-Boncourt;

- les lignes de piémonts où les coopérations se concentrent principalement dans les villes et plus particulièrement dans leurs universités. Ainsi, 12 projets sont localisés, au moins en partie, à Besançon, sept à Neuchâtel et cinq à Lausanne.

Deux logiques émergent, l'une identitaire en zone frontalière où traditionnellement les échanges sont nombreux, en partie dus à la bien meilleure connaissance du voisinage et de ses similitudes culturelles, techniques et identitaires ; l'autre liée à la taille des pôles en zone de piémont où les chances d'engager des coopérations éloignées sont d'autant plus importantes que celles-ci concernent des domaines d'excellence.

De façon plus générale, on peut noter que les coopérations liées au tourisme et à la culture sont essentiellement situées au sud de Pontarlier, alors que celles à visées économiques se localisent plutôt à Besançon, à Morteau et dans le Territoire de Belfort, ce qui traduit bien la prégnance de l'organisation économique de l'espace franc-comtois. Côté suisse, la répartition des actions apparaît moins concentrée, même si la majorité d'entre elles sont répertoriées dans les principales villes, notamment à Neuchâtel, qui semble entretenir des liens très étroits avec Besançon.

L'initiative INTERREG II, s'achevant fin 1999, semble avoir connu un vif succès de part et d'autre de la frontière et avoir rempli sa mission de soutien au développement des coopérations. Il reste à savoir si ces fonds permettent d'initier ou de catalyser une véritable coopération latente, en permettant la mise en place de projets structurants conditionnant le développement futur de l'Arc jurassien, ou si, au contraire, ces projets ne sont que des initiatives conjoncturelles, liées à l'obtention de fonds et pour lesquels la coopération n'est que prétexte. Quoi qu'il en soit, ces dispositions financières, en favorisant les contacts transfrontaliers même éphémères, contribuent à un rapprochement des deux pays et engagent un pas vers l'émergence de la conscience d'un destin commun au sein du massif du Jura ■



Amélioration des transports

- 1 étude pour l'exploitation de la liaison ferroviaire Delémont-Belfort

Aménagement coordonné du territoire transfrontalier

- 2 étude d'aménagement du secteur franco-suisse Les Tuffes-La Dole-La Givrine
- 3 étude d'aménagement concerté de l'aire frontalière Mont d'Or-Chasseron
- 4 étude d'aménagement des zones d'activités juxtaposées Delle et Boncourt

Développement des coopérations économiques et scientifiques

- 5 création et animation d'un pôle microsystème franco-suisse
- 6 étude économique et promotionnelle des zones d'activités juxtaposées de Delle et Boncourt
- 7 mise en place d'un réseau transfrontalier de développement technologique entre le département du Doubs et le canton de Neuchâtel
- 8 partenariat dans le domaine de l'eau entre la Maison nationale de l'eau et de la pêche à Ornans et la Maison de l'eau et de l'environnement à Orbe
- 9 fabrication à l'échelle nanoscopique de supers réseaux métalliques
- 10 spécification et vérification de logiciels
- 11 réseau de compétences autour du thème matériaux couches minces
- 12 conception de moteurs électriques pour véhicules écologiques
- 13 recherche de voies thérapeutiques à l'écchinococcose
- 14 recherche sur le contrôle dimensionnel actif de structures composites
- 15 atelier de l'innovation : susciter les échanges entre les tissus industriels français et suisses
- 16 guide touristique transfrontalier du Sud du Territoire de Belfort et du Pays d'Ajoie
- 17 manuel technique franco-suisse à l'usage des organisateurs de voyages
- 18 de la France à la Suisse : le Jura en multimédia
- 19 création d'un marché transfrontalier présentant les produits du massif du Jura

Amélioration du cadre de vie social et culturel

- 20 organisation d'une manche de la coupe du monde de combiné nordique vallée de Joux-Chaux-Neuve
- 21 organisation d'une course d'orientation dans la vallée des Dappes
- 22 salon des Régions du livre : promouvoir la création littéraire et éditoriale dans l'aire CTJ
- 23 festival de musique du Haut-Jura franco-suisse (première partie)
- 24 expo archéo, musées de Bienne et Lons-le-Saunier
- 25 organisation d'un séminaire consacré à la musique de chambre
- 26 festival de musique du Haut-Jura, amélioration du cadre de vie social et culturel Jura franco-suisse (deuxième partie)
- 27 les transjuranes du théâtre, coopération entre le centre d'animation du Haut-Doubs et les troupes des cantons CTJ
- 28 les transjuranes du théâtre : mise en relation d'artistes français et suisses autour d'un projet culturel commun
- 29 journée de l'Arc jurassien dans le cadre du 12^e congrès international de spéléologie à la Chaux-de-Fonds
- 30 création d'un opéra-rock dans la vallée d'Orbe
- 31 coopération transfrontalière dans le domaine des métiers de la terre et de la nature
- 32 les Transes Jurassiennes : festival du rire du Haut-Jura
- 33 chorales de Colombier et Pontarlier : étude d'œuvres
- 34 une saison franco-suisse : consolider les liens entre le centre d'animation du Haut-Doubs et les théâtres romands
- 35 création d'un festival transfrontalier mettant en valeur les orgues du massif du Jura
- 36 tourisme culturel, manifestations musicales franco-suisses du Haut-Jura
- 37 mise en place d'un réseau franco-suisse d'éducation à l'environnement
- 38 mise en place d'une structure d'accueil et de conseil pour les travailleurs transfrontaliers

Développement des coopérations dans les domaines de la formation et de l'emploi

- 39 publication de brochures sur les possibilités de formation dans l'espace CTJ
- 40 étude de faisabilité sur la création d'un institut de formation de cadres supérieurs de la vente dans le canton du Jura
- 41 poursuite de l'expérience pilote de formation transfrontalière accélérée en horlogerie à Morteau
- 42 coopération et échanges transfrontaliers entre « Espaces jeunes » et « Offices régionaux de placement »
- 43 transhorl : développer les liens entre les partenaires français et suisses de la formation horlogère
- 44 développement des échanges transfrontaliers dans la branche des services de l'automobile
- 45 coopération dans le cadre de la formation de techniciens horlogers (service après vente)
- 46 réseau franco-suisse des fermes pédagogiques : faire connaître les activités agricoles
- 47 coopération dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie
- 48 développement de formations autour du thème « matériaux en couches minces »
- 49 recherches sur la qualité sensorielle et la biochimie de l'affinage des fromages à pâte pressée cuite au lait cru

Valorisation et promotion des ressources agricoles et naturelles

- 50 création d'un organisme franco-suisse de services et de promotion du bois énergie
- 51 recherches sur le thème du traitement du lactosérum par biométhanisation
- 52 étude sur la pullulation des petits mammifères dans le massif jurassien

Actions non localisées concernant l'ensemble de la CTJ

- étude sur l'aménagement coordonné de l'espace CTJ – schéma CTJ 2005
- élaboration d'une communication CTJ
- réalisation d'une carte synthétique des musées de l'arc jurassien
- promotion de l'agritourisme